

Janvier 2019

Exploitations forestières et scieries en 2017

Chiffres clés en 2017

Unité : nombre, millions/milliers de m³, %

	2017	Evolution 2016/2017	Evolution annuelle moyenne	
			sur 5 ans	sur 10 ans
Exploitations forestières	261	- 3,3 %	- 2,7 %	- 3,2 %
Scieries	141	- 0,7 %	- 2,3 %	- 2,5 %
Bois récolté millions de m ³	2,8	+ 0,4 %	+ 2,4 %	+ 1,0 %
Bois scié milliers de m ³	473	+ 9,3 %	+ 1,8 %	- 1,7 %

Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières, scieries

Occitanie : les faits marquants de 2017 en matière de récolte et de sciage

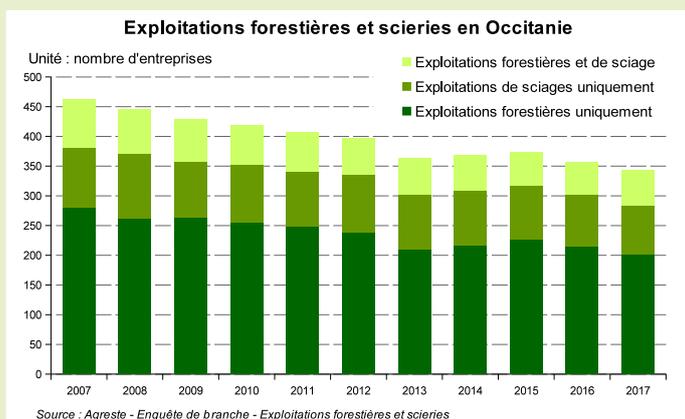
- Recul du nombre d'entreprises d'exploitation forestière et stabilité des scieries ;
- Stabilisation du nombre d'entreprises pratiquant à la fois l'exploitation forestière et le sciage ;
- Stabilisation de la récolte à 2,8 millions de m³ de bois récolté dans les forêts occitanes ;
- Baisse notable du volume de bois récolté pour le bois d'énergie ;
- Progression confirmée de la part de bois récolté certifié provenant de forêts gérées durablement ;
- Augmentation du volume de bois sciés par les scieries localisées en Occitanie ;
- Augmentation de la production de produits connexes destinés à l'énergie.

Recul du nombre d'entreprises implantées en Occitanie

En 2017, 343 entreprises d'exploitation forestière et/ou de scieries sont implantées en Occitanie : 202 pratiquent uniquement l'exploitation forestière, 82 exercent seulement une activité de scierie et 59 sont des entreprises mixtes réalisant à la fois de la récolte de bois et du sciage.

En 10 ans, le nombre d'entreprises d'exploitation forestière et/ou de scieries a chuté de 25 %. Cependant, sur ces 5 dernières années, ce sont surtout les entreprises n'exerçant qu'une des deux activités qui sont en recul alors que l'effectif de celles exerçant les deux activités se maintient.

Les deux tiers d'entreprises d'exploitation forestière en activité en 2017 l'étaient également en 2012. Parmi elles, un quart ont connu une baisse notable de leur volume récolté (- 50 % en 5 ans), un quart une hausse notable et la moitié ont eu une activité stable. Sur les 141 scieries en activité en 2017, les trois quarts étaient déjà en activité en 2012.



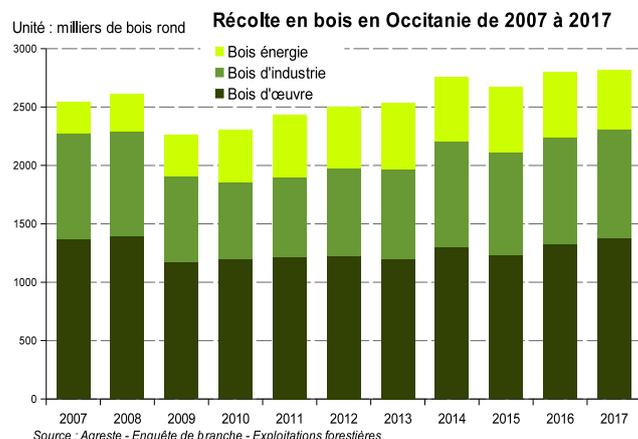
Augmentation de la productivité de la récolte et du sciage

Les 261 entreprises d'exploitation forestière implantées en Occitanie ont récolté en moyenne 9 200 m³ en 2017, soit 300 m³ de plus qu'en 2016. Cette productivité demeure encore loin de la moyenne nationale, 13 700 m³ par entreprise, qui a augmenté de 600 m³ entre 2016 et 2017.

Pour les scieries, le volume moyen scié par entreprise a progressé entre 2016 et 2017 de 300 m³ atteignant 3 300 m³, la moyenne française progresse également, passant de 5 300 à 5 600 m³.

Stabilité du volume récolté en Occitanie

La récolte de bois réalisée dans les forêts occitanes se stabilise entre 2017 et 2016, avec + 0,4 % en un an, soit un volume récolté de 2,8 millions de m³ de bois rond. Cinquième région française en matière de récolte de bois, l'Occitanie contribue à hauteur de 7 % à la récolte nationale. Derrière cette relative stabilité, se cachent des disparités notables selon l'utilisation du bois récolté.



Le bois d'œuvre reste majoritaire dans la récolte régionale (49 %) avec 1,38 millions de m³ de bois ronds récolté en 2017. Le volume récolté poursuit son augmentation (+ 4 %) comme au niveau national (+ 2 %). Si la récolte nationale suit une tendance à la baisse au cours des dix dernières années, la récolte de bois d'œuvre régionale a retrouvé son niveau de 2007.

Le bois d'industrie, un tiers de la récolte régionale, progresse quant à lui moins fortement en 2017 (+ 2 %) dans un contexte national de stabilité. En 10 ans, la récolte de bois d'industrie a sensiblement baissé en France alors qu'elle a légèrement progressé en Occitanie.

Le bois destiné à la production d'énergie connaît une forte baisse en 2017 propre à la région, - 9 % en un an et - 1 % en moyenne annuelle sur 5 ans. L'année 2017 a été marquée par une grande douceur climatique avec des températures supérieures aux valeurs saisonnières. La plus forte concurrence des énergies fossiles, notamment le gaz, pourrait également expliquer cette tendance.

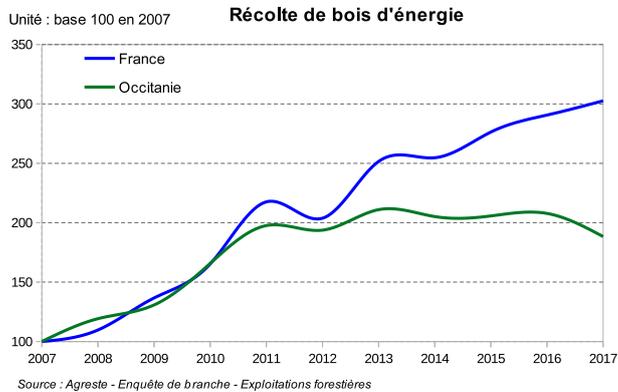
Zoom sur le bois d'énergie

Lorsqu'il est utilisé à des fins énergétiques (production de chaleur, d'électricité, de biocarburants...), le bois qualifié alors de « bois d'énergie » représente la première source d'énergie renouvelable consommée en France. En 10 ans, la récolte de bois d'énergie a été multipliée par 3 en France et par 2 en Occitanie. Depuis ces 5 dernières années, la récolte nationale poursuit sa progression, alors qu'elle semble stagner en Occitanie.

Avec 508 900 m³ de bois rond récolté en 2017, le bois d'énergie représente 18 % de la récolte de bois en Occitanie. Un tiers de cette récolte est certifié provenant de forêts gérées durablement (la moitié pour la récolte nationale de bois d'énergie).

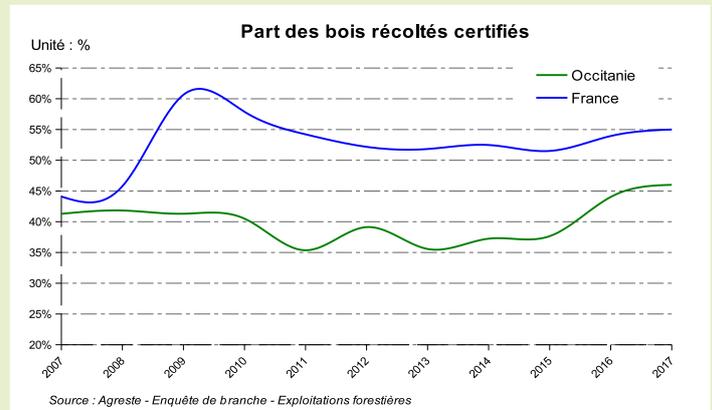
Le bois d'énergie récolté est à 99 % du bois de chauffage. Les trois quarts de la récolte sont sous forme de bois ronds ou de bûches, et un quart sous forme de plaquettes forestières (c'est-à-dire broyées en forêt sur coupe ou bord de route).

Au delà des volumes récoltés commercialisés, d'importants volumes de bois sont exploités notamment dans le cadre de l'auto-consommation.



La certification des bois récoltés à nouveau en progression

Les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent 47 % de la récolte en Occitanie en 2017. Bien qu'en progression continue depuis 5 ans, cette part demeure inférieure à la moyenne nationale de 9 points.



L'écart entre l'Occitanie et la France en matière de certification de bois récoltés se réduit progressivement. En effet, depuis 2013, la part de bois certifiés progresse davantage au niveau régional, notamment entre 2015 et 2016 : + 6 points contre + 2 points au niveau national. En 2017, cette progression se confirme.

Le pourcentage de bois récolté certifié est à un niveau élevé nationalement en raison de la région Nouvelle-Aquitaine, première région de récolte française, dont la récolte de bois est composée à 70 % de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement.

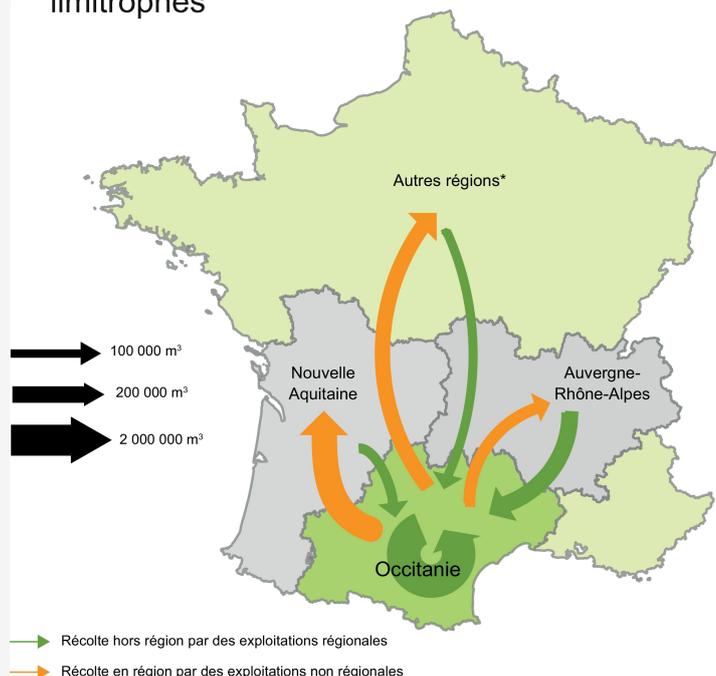
Échanges inter-régionaux de récolte : la récolte exportée plus élevée que la récolte importée

70 % de la récolte réalisée dans les forêts occitanes relèvent d'entreprises forestières dont le siège se situe en Occitanie. Les 30 % restants, soit 849 800 m³ de bois récoltés en Occitanie, sont prélevés par des entreprises non localisées en Occitanie.

Les entreprises occitanes ont exploité au total 2,4 millions de m³ de bois, dont 440 200 m³ proviennent d'autres régions, principalement limitrophes : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2013, la récolte provenant de bois d'Occitanie représentait 78 % du volume récolté par les entreprises régionales. En 2017, elle en représente 82 %. Les exploitations forestières régionales ont augmenté leur volume de bois récolté entre 2013 et 2017 de 9%, tout en récoltant davantage dans les forêts occitanes.

Des flux de récolte principalement avec les régions limitrophes



Source : Agreste - Enquête de branche - Exploitations forestières

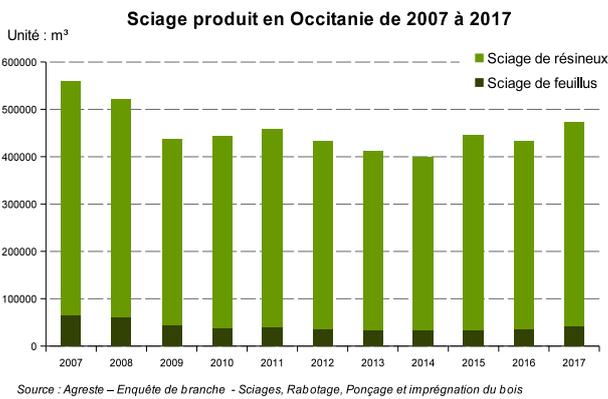
Note de lecture : 511 600 m³ de bois sont récoltés en Occitanie par des entreprises ayant leur siège en Nouvelle-Aquitaine. 132 800 m³ de bois sont récoltés en Nouvelle-Aquitaine par des entreprises dont le siège est en Occitanie.

* autres régions, y compris Provence-Alpes-Côte d'Azur et étranger

Une production de sciage en augmentation en Occitanie

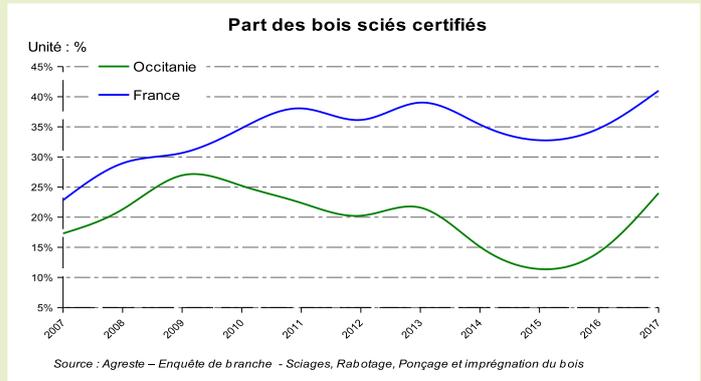
En 2017, 473 200 m³ de bois ont été sciés et livrés par les scieries implantées en Occitanie, soit 6 % de la production nationale. Ce volume est en augmentation après une baisse en 2016. En 5 ans, le volume scié a progressé de 2 % en moyenne par an alors qu'il s'est stabilisé au niveau national.

La production de sciage des résineux est largement prédominante : 91 % des sciages hors merrains et bois tropicaux en Occitanie et 83 % au niveau national. Avec 430 100 m³ sur 6,7 millions de m³ sciés en France, l'Occitanie représente 6 % du sciage national de résineux. Le sciage de feuillus réalisé en Occitanie, 43 100 m³, représente 3 % de la production nationale de 2017, dominée par les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. Le sciage du châtaignier, essence fortement implantée en Occitanie, représente 23 % de la production nationale.



Plus d'un quart des bois sciés en Occitanie sont certifiés

A l'instar des bois récoltés en Occitanie, la part de bois certifiés dans le volume de bois sciés dans la région est en augmentation en 2017, confirmant la tendance de 2016. En 2017, 26 % de la production sciée est certifiée, contre 20 % en 2012. Cette progression n'est pas propre à l'Occitanie puisqu'elle s'observe également au niveau national.



Approvisionnement des scieries

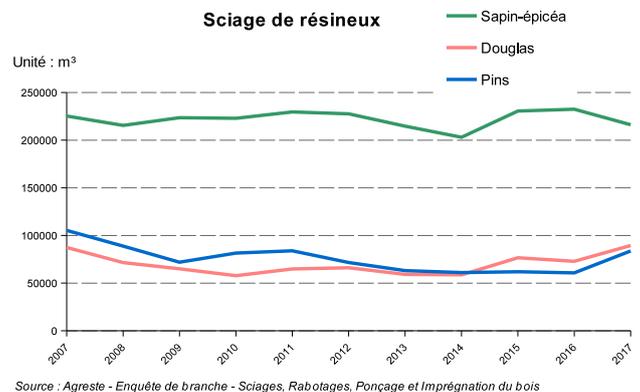
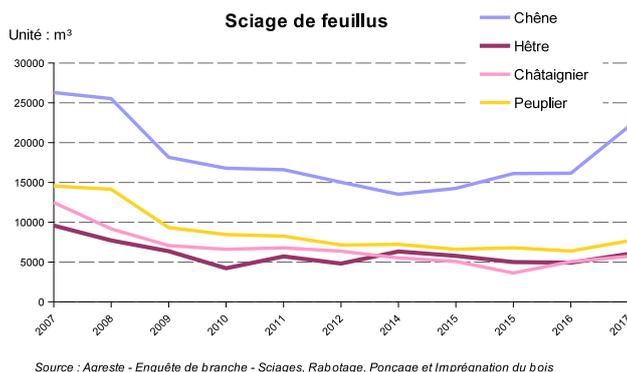
En 2017, les scieries dont le siège est en Occitanie se sont approvisionnées en grande partie auprès d'une autre entreprise ou d'un organisme autres qu'exploitants forestiers : 41 % du volume de grumes approvisionnés.

Un tiers du volume d'approvisionnement provient de grumes abattus directement par l'entreprise et 24 % provient d'un autre exploitant forestier. Le reste de l'approvisionnement s'effectue par des achats de grumes ou billons à une autre scierie ou à un autre organisme (hors entreprise d'exploitation forestière).

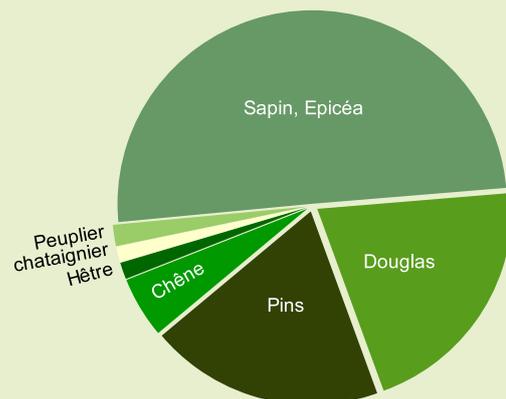
Sciage : recul du sapin et de l'épicéa, progression des feuillus

Le sciage du sapin et de l'épicéa, principales essences sciées, recule en 2017 après deux années consécutives de hausse, et retrouve son niveau de 2013. Le douglas, dont le sciage avait ralenti entre 2007 et 2010, voit sa production de sciage à nouveau augmenter en 2017. Il est la deuxième essence la plus sciée. Le sciage de pins (pins maritimes et sylvestres) a également connu en 2017 une forte progression, + 38 %, et atteint 83 700 m³ en 2017.

Parmi les feuillus, le chêne, essence la plus sciée avec 22 000 m³ en 2017, confirme la hausse de la quantité sciée observée depuis 2014 : + 36 % de m³ de chênes sciés en Occitanie en 2017 par rapport à 2016. Le peuplier, le hêtre et le châtaignier présentent des volumes sciés compris entre 5 000 et 6 000 m³, en légère augmentation en 2017.



Sciage de bois d'œuvre par essence en 2017 (%)



Source : Agreste - Enquête de branche - Sciages, Rabotages et imprégnation du bois

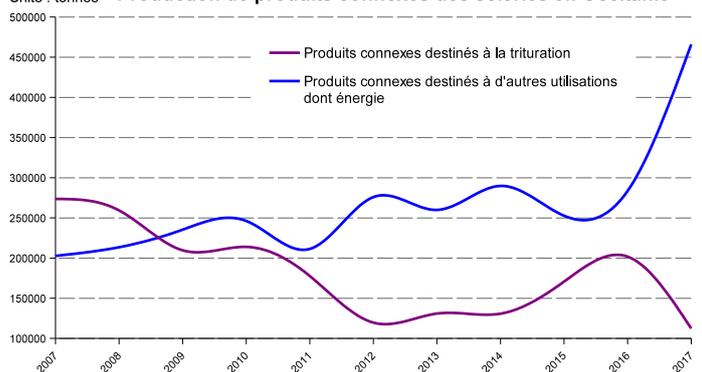
Les produits connexes en croissance

Indicateur d'une valorisation des déchets de sciage, la production de produits connexes connaît en Occitanie une tendance à la hausse depuis 2012, après une baisse continue de 2009 à 2012, + 8 % en moyenne annuelle.

En 2017, la production de produits connexes destinés à d'autres utilisations, dont la production d'énergie (sciures, écorces, plaquettes de scierie autres sous-produits) confirme nettement sa progression amorcée depuis 2011, grâce au développement de la filière bois-énergie et atteint 466 000 tonnes en 2016.

Les produits destinés à la trituration (plaquettes feuillues, conifères et chutes brutes) en augmentation entre 2013 et 2016 ont connu une forte baisse en 2017, - 44 % et atteignent 112 000 tonnes, niveau proche du niveau de production de 2012.

Unité : tonnes **Production de produits connexes des scieries en Occitanie**



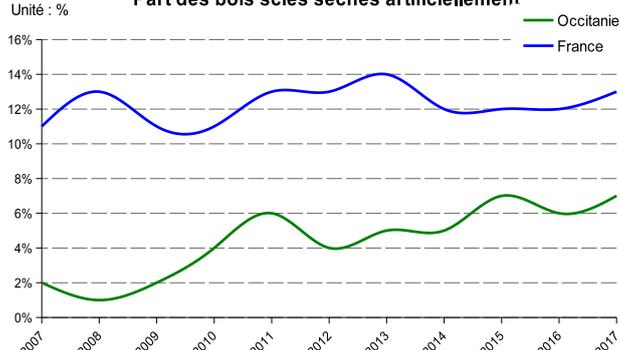
Source : Agreste – Enquête de branche - Sciages, Rabotage, Ponçage et imprégnation du bois

Le séchage en scierie rattrape son retard en Occitanie

Le séchage artificiel reste marginal en Occitanie, avec 7 % de produits sciés séchés artificiellement, contre 13 % au niveau national en 2017.

Sous l'effet d'une demande du marché intensifiée en produits séchés, la quantité de produits sciés et séchés artificiellement a fortement augmenté depuis 2012, alors que la production totale de sciage a augmenté plus modérément : + 13 % en moyenne sur 5 ans pour les bois séchés artificiellement et + 2 % pour l'ensemble des bois sciés. La part des bois séchés est ainsi passée de 4 % de la production à 7 % en 2017, rattrapant peu à peu le niveau national stable quant à lui depuis 5 ans.

Unité : % **Part des bois sciés séchés artificiellement**



Source : Agreste – Enquête de branche - Sciages, Rabotage, Ponçage et imprégnation du bois

Méthodologie de l'enquête

L'enquête annuelle de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête annuelle de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les données d'enquête sont recueillies au niveau « entreprise » et permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et/ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte. Les enquêtes sont réalisées soit par échantillon (2007 et 2008), soit de façon exhaustive.

Les données publiées dans le présent document concernent la région Occitanie.

Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Occitanie indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et / ou de sciage.

Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Occitanie indépendamment de la localisation du siège des entreprises.

La confrontation de ces deux concepts permet d'établir les statistiques d'échanges entre régions (cf. carte p2) : récolte de bois réalisée en Occitanie par des entreprises dont le siège est hors région versus la récolte de bois réalisée hors Occitanie par des entreprises dont le siège est situé en Occitanie.

Les données de 2013 à 2016 ont fait l'objet d'une révision en 2018.

Définitions

Exploitation forestière : production de bois brut pour les scieries, la production de bois de mine, les pieux de clôtures, les poteaux électriques, ainsi que les produits de bois et de résidus de l'exploitation forestière à des fins énergétiques.

Bois certifié : bois provenant de forêt gérée durablement et qui bénéficie d'un des deux systèmes de certification forestière actuellement reconnus en France (FSC ou PEFC).

Pour en savoir plus

- « Récolte de bois et production de sciages en 2017 : Résultat définitifs décembre 2018 », Chiffres et Données N°249 - juillet 2018

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/recolte-de-bois-et-production-de-14329>

- « Récolte de bois et production de sciages en 2017 : Hausse de la commercialisation de grumes et du bois énergie », Agreste, primeur N°355- décembre 2018

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Primeur355.pdf>

- « Exploitations forestières et scieries en 2016 », Premiers résultats, Draaf Occitanie – décembre 2017

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pr_bois_recoltes_scies_exf_sri_2016_cle041e17-1.pdf